

A Toulouse, le 3 Juin 2010

Compte rendu de la réunion des délégués du personnel - Gimont

I. PARTICIPANTS

Direction : M.LAMBERT, M.RAUFFAST

Délégués FO : P.BRUX, B.GODIER, S.TARDIN, Y.CHELLE, D.CASTAING, E.MASSE, O.PORTIER

II. EMPLOI

Effectif au 31/05/10	Cornebarrieu	Gimont	Toulouse	
Cadres	1	2	279	} 1031 CDI dont 15 CDD et 27 alternances
ETAM	36	37	480	
Ouvriers	32	55	109	
CDD	3	0	12	
Alternance	1	2	24	
Travailleur temporaire	13	14	73	

Prévisions d'évolution de l'emploi pour le deuxième trimestre 2010.

Réponse de la Direction :

«Nous devons poursuivre le recrutement de personnels intérimaires à hauteur d'une douzaine de personnes pour faire face aux augmentations de cadence. Nous prévoyons aussi l'intégration de 7 à 10 personnes sous-traitantes (STTS et 3A) suite à l'annonce des augmentations de cadence et le redémarrage potentiel de l'A340 WP01.»

Considération FO

FO a toujours agi en tant que Syndicat Responsable et s'inquiète du recours massif aux intérimaires au détriment de l'embauche en CDD/CDI. La situation de notre plan de charge va vers l'amélioration. Nous demandons à la Direction de privilégier les emplois pérennes dans le but de maintenir le niveau de compétence de notre société.

III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures effectuées depuis le dernier DP par secteur d'activité

Avril

Assemblage	6540
Contrôle	596

Evolution des plans de charges

Réponse Direction :

«Nous vous donnons les dernières cadences connues à ce jour pour les programmes principaux.»

	F7X	A340	A380	F900	B777
2010	26	1	17 (-1)	8	17
2011	42 (+1)	3	25	0	14 (+3)

A380

Quelles solutions avez-vous pour faire face à l'augmentation de cadence (banc de touche : vide) ? Aujourd'hui, le personnel réalise des efforts (heures supplémentaires), attendez-vous les premiers retards de livraison pour mettre en place l'organisation nécessaire et suffisante ?

Réponse Direction :

«Aujourd'hui, nous n'avons pas de problème de recrutement. Les entrées de personnes sur le chantier se font au plus près des besoins selon l'évolution de la charge. Nous adaptons les effectifs selon les besoins correspondants, ni trop tôt, ni trop tard.

Les heures supplémentaires engagées permettent de lisser la capacité et de prendre en compte d'autres aléas (retard de pièces, absence ponctuelle de personnels, etc....).»

A340

Echéance du redémarrage et de la fin de vie ?

Quels personnels afin d'assurer le redémarrage du chantier ?

Réponse Direction :

«Nous n'avons toujours pas reçu à ce jour d'accord écrit d'Airbus pour lancer ces avions, que ce soit en quantité, version ou délai. Seuls sont lancés les lissages de panneaux T15 (1-500 et 1-600) en avance de phase. Pour les barques, nous ferons appel au personnel 3A pour de la sous-traitance in-situ.»

A350

Planning et évolutions des négociations avec AEROLIA.

Réponse Direction :

«Les relations avec Aérolicia sont assez tendues sur le programme A350 NF. Les différends concernent la masse objectif (nous considérons que nous avons atteint les limites de ce qui est demandé pour la phase d'étude initiale), le planning (à partir de maintenant, le retard des données d'entrée va impacter le programme de livraison), et le contrat (désaccord entre ce que l'on doit faire et les non paiements d'Aérolicia).»

IV. DEPLACEMENTS

Les frais de déplacement de certains salariés n'ont toujours pas été régularisés. Où en est la procédure de régularisation ?

Réponse Direction :

«Le retard se résorbe progressivement. Si certains cas ne sont pas encore régularisés, le mieux est de les faire connaître au service paye pour vérifier que les demandes de remboursement de frais sont bien prises en compte.»

Considération FO

Les Délégués FO sont une nouvelle fois intervenus suite à la note de la Direction concernant le paiement des frais kilométriques.

FO demande à la Direction de régulariser au plus tôt le personnel ayant travaillé le samedi en déplacement.

V. CONGES 2010

Avez-vous donné réponse aux demandes de dérogations ?

Réponse Direction :

«L'encadrement, chefs de groupe ou de service, doivent valider dans l'application intranet les demandes de dérogations et les confirmer aux personnes concernées. L'activité de production sera bien interrompue semaine 32. Par contre, il y aura vraisemblablement une activité de mise en place du nouveau magasin, ainsi que pour l'implantation des outillages de la chaîne B777.»

VI. RESTAURANT

A partir de 11 h 50 le restaurant est toujours saturé, à quelle date la capacité sera-t-elle accrue ?

Réponse Direction :

«Le délai annoncé de la part du fournisseur pour la livraison de tables et de chaises est semaine 25.»

Quels seront les moyens humains et matériels mis en place avec l'arrivée d'Avenance ?

Réponse Direction :

«La société Avenance mettra en place une personne sur le site (un cuisinier de métier), ainsi que tout le mobilier nécessaire à sa prestation. LATECOERE assure l'installation d'une hotte aspirante pour les cuissons sur place.»

Considération FO

Suite à notre demande la capacité de places assises va être augmentée de 24 à compter de la semaine 25. Nous rappelons que le code du travail stipule que l'employeur est tenu de mettre à disposition des salariés un emplacement permettant de se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

VII. INFIRMERIE

La forte augmentation des effectifs va-t-elle entraîner une augmentation du temps de présence du corps médical ?

Réponse Direction :

«Il n'y aura pas d'augmentation du temps de présence de l'infirmière sur le site, celle-ci étant partagée à mi-temps sur Périole et sur Gimont. Pour mémoire, la législation ne demande une infirmière qu'à partir de 200 personnes sur un site.»

Considération FO

Pour les délégués du personnel le code du travail est appliqué. Mais FO insiste particulièrement sur le fait que Gimont est avant tout un atelier de production et que les risques quotidiens sont plus important que dans un bureau. C'est à ce titre que nous insistons et réitérons notre demande de voir le personnel médical plus présent sur notre site. Les procédures mises en place ne remplaceront jamais la présence du personnel médical.

VIII. FORMATIONS – PROMOTION SOCIALE HTT

Pour quelles raisons les formations hors temps de travail ont-elles lieu sur la période de mai – juin ? La période novembre-mars correspond d'avantage aux disponibilités des salariés ?

Réponse Direction :

«Une session de formation a été supprimée en 2009 suite aux contraintes budgétaires. Une nouvelle session a été planifiée sur le 1er semestre 2010, pour ne pas pénaliser les salariés demandeurs de formation.»